



Formation : Construire de manière autonome et économe son séchoir

Mardi 3 décembre 2024
09h30 / 17h30

Public : Agriculteurs commençant la construction d'un bâtiment de séchage en grange ou projetant de commencer la construction d'un séchoir

Objectif : Savoir suivre un chantier de construction de séchage et auto-construire à moindre coût l'intérieur de son bâtiment de séchage (cellule de stockage, récupération de chaleur et gaine de diffusion de l'air)



Lieu de la formation :
Les Portes du Coglais (35)



Programme :

Matinée en salle : Connaître les éléments techniques les plus importants dans la construction d'un séchoir en grange en auto-construction

- Présentation des différentes étapes d'un chantier d'aménagement d'un séchoir en grange ;
- Les étapes réalisables en auto-construction et les étapes à déléguer ;
- Règles de construction du toit solaire et du collecteur pour la récupération de chaleur ;
- Règles de construction du caisson de ventilation et des gaines de diffusion de l'air ;



Après-midi – visite de 2 séchoirs: Savoir organiser son chantier de construction du séchoir en toute sécurité

- Conception des cellules et impact sur la diffusion de l'air ;
- Les matériaux à privilégier (avantages, inconvénients, coûts) ;
- Intérêts et perspectives de l'isolation thermique des cellules.
- Règles de sécurité à respecter lors du chantier
- Présentation du rétro-planning de construction du séchoir visité ;



Inscription obligatoire



Formation prise en charge par VIVEA
Adhésion au SEGRAFO 2024 requise
(75 €/ferme)
Repas à la charge des participants

Association SEGRAFO

3 rue du Chêne Morand 35 510 CESSON-SEVIGNE
02 30 06 08 36 - contact@segrafo.fr
www.segrafo.com